

Positionnement du comité d'expert de la DRAC Poitou-Charentes le 19 juin 2014

Monsieur le Président de la République,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social,
Madame la Ministre de la Culture et de la Communication

Nous, directeurs de structures, spectateurs, acteurs culturels et à ce titre membres du comité d'experts théâtre de la DRAC Poitou Charentes, refusons de siéger à la commission du jeudi 19 juin prochain pour donner nos avis artistiques dans un contexte inacceptable.

En raison de la menace qui pèse sur la création et la diffusion artistiques comme sur les emplois culturels, nous demandons que l'accord UNEDIC signé par des partenaires sociaux le 22 mars dernier ne soit pas agréé.

Nous trouvons inadmissibles les pressions actuelles du MEDEF et de certain syndicat de salariés très peu représenté dans nos métiers, pour imposer des conditions injustes à notre branche d'activité. En accord avec les déclarations des comités d'experts théâtre de la DRAC Ile de France, du Languedoc Roussillon, de la région Auvergne et de plusieurs autres régions, nous nous joignons au mouvement de mobilisation déclenché par les intermittents et les précaires et nous demandons la réouverture des négociations sur la base des propositions du Comité de suivi. Lequel Comité, composé de parlementaires de différentes sensibilités et de partenaires sociaux du secteur, travaillant depuis plus de 10 ans, a fait des propositions pertinentes, justes, adaptées et plus économiques pour la renégociation des annexes 8 et 10 dans le cadre de l'ensemble des négociations sur l'assurance chômage. La destruction progressive du régime des intermittents accélère la déchirure du tissu culturel français. De plus, l'absence de réflexion dans le champ artistique et culturel dans le projet de redécoupage territorial nous inquiète au plus au point. Il est urgent que la question culturelle soit débattue à l'échelle nationale et européenne. Nous dénonçons donc le désengagement global de l'Etat dans le champ artistique et culturel, et sommes révoltés par le refus du gouvernement de prendre la mesure des effets qualitatifs et quantitatifs de cette politique. Nous tenons à exprimer tout notre soutien et notre solidarité à l'ensemble des équipes artistiques régionales et nationales engagées aujourd'hui avec courage et pertinence dans un combat indispensable et vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et du Dialogue Social, Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, l'expression de notre très haute considération.

Vendredi 13 juin 2014

Emilie Athimon, Coordinatrice des Carmes, La Rochefoucauld,
Bruno de Beaufort, Directeur aux Usines Boinot, CNAR en Poitou-Charentes, Niort,
Yves Beaunesne, Directeur de la Comédie Poitou-Charentes, Centre Dramatique National,
Céline Bohère, Directrice de l'A4, Saint-Jean d'Angély,
Anne-Sophie Brangier, professeur en charge d'un enseignement de spécialité théâtre, lycée du Bois d'amour, Poitiers,
Isabelle Hermann, Administratrice de la Comédie Poitou-Charentes, Centre Dramatique National,
Vincent Léandri, Directeur de La Coupe d'Or, scène conventionnée de Rochefort, délégué régional du SYNDEAC,
Gérard Lefèvre, Directeur du Théâtre d'Angoulême, Scène nationale,
Marie-Christine Léger, Secrétaire générale du Théâtre d'Angoulême, Scène nationale,
Josette Marteau, Présidente des ATP Poitiers,
Jac Manceau, CEMEA
Christophe Potet, Directeur des projets artistique au TAP, Théâtre-Auditorium de Poitiers,
Dominique Sarah, Directrice du Gallia Théâtre-Cinéma, scène conventionnée de Saintes